



EUCAP SAHEL MALI

PROCES-VERBAL DE REUNION

Réf de la procédure : ESM/AO/21/746

Objet de la réunion : présentation du dossier d'appel d'offres relatif à la réalisation de **travaux de réhabilitation, rénovation, extension et construction au profit des Forces de sécurité intérieure dans les régions de Ségou, Dioïla, Sikasso et Koulikoro en 3 lots.**

Le 11 novembre 2021, à 09.00 s'est tenue via Microsoft Teams la réunion d'information concernant la procédure en objet, en présence des représentants des entreprises et de la mission EUCAP Sahel Mali.

En premier lieu, une présentation du dossier a été faite, afin de familiariser les soumissionnaires avec les documents et formulaires à remplir. Les rappels suivants ont été faits :

La date limite de dépôt des offres est le 21 janvier 2021 à 12h00.

Etant données les mesures prises pour lutter contre la COVID 19, les offres doivent être envoyées par email simultanément selon les recommandations des instructions aux soumissionnaires et tous les mails doivent être reçus avant l'heure indiquée ci-dessus. Il est donc conseillé aux soumissionnaires de ne pas envoyer leur offre au dernier moment et de faire attention que chacun des mails envoyés ne dépasse pas 10 Mb. Le bureau Achats enverra un accusé de réception après la réception des différents mails qui devront être identifiés dans leur objet (mail 1/X, 2/X, ...).

Les offres envoyées au pouvoir adjudicateur après la date limite de même que les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

EUCAP Sahel Mali a aussi insisté sur le fait que le soumissionnaire doit impérativement garder un exemplaire original de son offre dont l'envoi lui sera demandé ultérieurement par le Pouvoir Adjudicataire, et ce quel que soit l'issue de la procédure.

Les soumissionnaires sont invités à adresser leurs questions de clarifications à l'adresse achats@eucap-sahel-mali.eu avant le 27 décembre 2021 à 12h00. Le bureau y répondra en envoyant à l'ensemble des soumissionnaires invités les clarifications requises au plus tard le 10/01/2022 à 12h00.

Les formulaires fournis doivent être datés et signés par la personne autorisée à signer au nom de la société. Tous doivent être remplis et remis dans l'offre, si nécessaire avec la mention « sans objet ».

Pour remplir le formulaire de soumission :

- Ne pas oublier de dater et signer les différentes pages du document ;
- Il est demandé aux soumissionnaires de se reporter à l'avis de marché pour les critères de sélection et d'attribution et de remplir le formulaire de soumission ainsi que les tableaux de la fiche financière ;
- De plus il a été précisé qu'une attention particulière devait être portée lors du remplissage du formulaire Annexe 1 – déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection, dans la mesure où toutes les cases doivent être dûment remplies. Bien lire les différentes lignes afin de répondre de façon appropriée ;
- Il est demandé aux soumissionnaires de fournir un acte notarié ou tout autre document qui atteste que la personne qui signe l'offre, a l'autorité d'engager la société (copie du registre du commerce, statut de la société, nomination par l'autorité de tutelle par exemple). Si une délégation interne existe –i.e. que la personne dont le nom figure dans le document officiel souhaite déléguer son pouvoir de signature à un de ses collaborateurs – alors un document doit être établi, daté et signé par cette personne officiellement nommée, indiquant clairement à qui elle confie son pouvoir de signature (une copie des cartes d'identité devra être jointe);
- Il est à noter qu'une note de service n'est pas considérée comme un document officiel à produire pour la signature dûment autorisée ;
- Les soumissionnaires peuvent également d'ores et déjà fournir également le quitus fiscal, l'attestation de l'INPS, OMH, le certificat de non-faillite, etc.

Pour remplir la fiche signalétique financière :

- Il est demandé aux soumissionnaires de faire tamponner la fiche signalétique financière soit par la banque ou la faire accompagner par le **relevé de compte bancaire** en rayant les montants ; le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ne constitue pas un document recevable.

Pour remplir le formulaire d'entité légale :

- Le formulaire d'entité légale doit être accompagné de la copie de la *carte NIF*, et du *registre du commerce*.

Une visite de site obligatoire est organisée conformément au calendrier ci-après :

- **Pour le lot 1 : le 18/11/ 2021 à 14.30 au Tribunal de Grande Instance de Ségou ;**
- **Pour le lot 2 : le 19/11/ 2021 à 10.00 au Commissariat de Dioïla;**
- **Pour le lot 2 : le 22/11/ 2021 à 10.00 au Commissariat de Koulikoro ;**
- **Pour le lot 3 : le 30/11/2021 à 10.00 au Commissariat de Kolondièba ;**
- **Pour le lot 3 : le 01/12/ 2021 à 09.00 au Commissariat de Kadiolo.**

Un corrigendum à l'Avis de Marché Informations additionnelles et aux Instructions aux soumissionnaires – point 2 – Calendrier a été déjà publié sur le site de la Mission.

Les soumissionnaires devront se munir de leur pièce d'identité et d'un masque pour respecter les gestes barrières. **Le certificat de visite** doit être remis avec l'offre qui sera envoyée par email. Cette pièce est indispensable pour valider le dépôt de l'offre. L'original devra être conservé par le soumissionnaire.

Concernant l'offre technique :

- Il a été rappelé au soumissionnaire qu'aucune variante ne sera acceptée dans l'offre proposée.
- Il a été précisé aux soumissionnaires que le marché sera attribué à la société proposant l'offre conforme techniquement « *la moins disante* » (*la moins chère*).

Concernant l'offre financière :

- Il a été précisé aux soumissionnaires que leur offre doit être libellée en hors taxe ;

Pour la séance d'ouverture des offres

Il a été précisé aux participants à la réunion que la séance d'ouverture des offres aura lieu le **24/01/2022 à 09h00**, dans les locaux de la mission EUCAP Sahel Mali, à Bamako, Sébénikoro, Route Nationale 5, Cité Mali Univers, BPE 2953, Mali et sera transmise par moyens électroniques (visioconférence par Microsoft Teams®) aux soumissionnaires intéressés.

Questions soulevées :

- Les délais d'exécution des travaux ne sont-ils pas courts eu égard aux temps de décoffrage ?
- Informations par rapport au nouveau calendrier des visites de sites ?
- Le volume de certains fichiers trop grand.

Réponses apportées :

- Envoyer la question à achats@eucap-sahel-mali.eu
- Un corrigendum 1 par rapport au nouveau calendrier des visites de sites a été publié sur le site de la Mission EUCAP Sahel Mali.
- Le volume maximum accepté est de 10 mégas, veiller à respecter cette taille et vous assurer que chacun des mails numérotés a été correctement transmis.

En outre, il a été rappelé aux participants à la réunion qu'ils sont invités à adresser leurs questions de clarifications à l'adresse achats@eucap-sahel-mali.eu avant le 27 décembre 2021 à 12h00.

Conclusion :

Les parties adhèrent et acceptent le contenu du présent procès-verbal de réunion d'information sur le dossier d'appel d'offres.

La réunion a pris fin à 09h34.

Fait à Bamako, le 11/11/2021